

Communauté de Communes du pays de Fénelon
Service Public d'Assainissement Non Collectif
RAPPORT DE VISITE

Contrôle de fonctionnement et d'entretien
d'une installation d'assainissement non collectif
Dans le cadre d'une vente d'habitation

N° dossier : ANC-2007-24012-000691

Visite effectuée le 13/03/2019 à 14h 00 en présence de Mme DORLEANS.

Technicien : FRAYSSE Jean-Baptiste
Téléphone : 06 45 42 74 89

Nature du contrôle effectué: Vérification du bon fonctionnement/périodique dans le cadre d'une vente d'habitation

A - PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE

Nom (ou raison sociale) : Mme DORLEANS Nancy
Adresse : 1, le Clone
17500 OZIYAC
Téléphone : /

B - CARACTERISTIQUE DE L'HABITATION

Adresse : Péchaude Basse
24590 ARCHIGNAC
Type de résidence : Résidence inoccupée
Nombre de pièces principales : 5
Nombre de chambres : 4
Capacité d'accueil : 8 personnes
Nombre d'occupants : /

C - INSTALLATION

Caractéristique du terrain :

Parcelle habitation : AD 56
Superficie du terrain : 15238m²
Superficie disponible : >200m²
Pente du terrain : Pente Moyenne (entre 5 et 10%)
Nature du sol : Roche Calcaire
Terrain perméable : Non Précisée

Communauté de Communes du pays de Fénelon

Place de la Mairie - Pôle de Services Publics 24590 SALIGNAC-EYVIGUES
Téléphone : 05 53 30 43 57 ~ spanc@paysdefenelon.fr

*Archignac, Borrèze, Calviac, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoules, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac,
Prats de Carlux, St Crépin et Carluet, St Julien de Lampon, St Geniès, Ste Mondane, Salignac-Eyvignes, Simeyrols,
Veyrignac*

Informations sur l'installation d'assainissement :

Date de mise en place : Rénovation de l'habitation en 1995

Information sur la collecte des eaux usées :

Destination des eaux pluviales : Réseau de surface
Collecte des eaux vannes (WC) et des eaux ménagères : Séparée
Observations :
Pas de gouttière pour canaliser les eaux pluviales autour de l'habitation.

Information sur le prétraitement :

Nature des eaux prétraitées : Eaux vannes (WC) et eaux ménagères

- Fosse septique : ? m³
- Préfiltre : Non
- Bac à graisse : Béton ; Rehaussé ; 0.3 m³

Ventilation en amont de la fosse : Sans information
Bon fonctionnement de la ventilation primaire : Sans information
Ventilation en aval de la fosse : Sans information
Bon fonctionnement de la ventilation secondaire : Sans information

Présence d'un extracteur de ventilation : Ventilation statique
Sortie d'air de la ventilation au-dessus des locaux d'habitation : Sans information

Observations :

Les eaux vannes (WC) sont prétraitées par une fosse septique, non accessible le jour de la visite mais son emplacement approximatif est connu. Son volume n'est pas connu.
Les eaux ménagères sont prétraitées par un bac à graisse qui a été rehaussé. Lors du contrôle, l'eau étant coupé dans l'habitation, nous n'avons pas pu nous assurer que l'ensemble des eaux ménagères de l'habitation était bien raccordé au bac à graisse. A vérifier.

Communauté de Communes du pays de Fénelon
Service Public d'Assainissement Non Collectif

Information sur le traitement :

Type de dispositif de traitement : Tranchées d'épandage à faible profondeur x2 ?

La filière est positionnée au moins à :

- 5 m de l'habitation : Oui
- 3 m de toute végétation : Oui
- 35 m d'un captage d'eau potable : Oui
- 3 m des limites de parcelles : Oui

Départ des tuyaux de raccordement horizontal sur 50 cm : Sans information

Tranchées d'infiltrations perpendiculaires au terrain : Sans information

Terrasse d'infiltration aménagée sur terrain de pente forte (>10%) : Non

Pente des tuyaux d'épandage comprise entre 0.5% et 1% : Sans information

Tranchées pour tuyaux d'évacuation de pente <0.5% : Sans information

Observations :

Les eaux ménagères prétraitées sont canalisées dans une tranchée d'épandage d'une trentaine de mètres environ avec un regard de visite béton en amont (regard cassé).

D'après Mme Dorléans, les eaux vannes (WC) prétraitées sont canalisées vers une autre tranchée d'épandage indépendante de celle des eaux ménagères prétraitées. Pas de regard de visite le long de cette tranchée d'épandage.

Information sur l'évacuation :

Type d'exutoire : Infiltration sur le terrain

Rejet d'effluent dans le sous-sol

Type d'effluent rejeté : Traité

Risque de pollution avec le dispositif en fonction : Sans information

Observations :

Les eaux vannes (WC) et ménagères traitées sont infiltrées en souterrain par le biais des deux tranchées d'épandage.

Regards : Présence uniquement d'un regard de visite cassé en aval du bac à graisse.

Information sur la vidange :

Date de la dernière vidange : Sans information. La fosse a été vidangée une fois il y a plusieurs années.

Le bac à graisse est vidangé régulièrement par Mme Dorléans : Il était propre le jour de la visite.

Volume vidangé : ? m³

Effectuée par : Sans information

Communauté de Communes du pays de Fénelon

Place de la Mairie - Pôle de Services Publics 24590 SALIGNAC-EYVIGUES

Téléphone : 05 53 30 43 57 ~ spanc@paysdefenelon.fr

*Archignac, Borrèze, Calviac, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoules, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac,
Prats de Carlux, St Crépin et Carluçet, St Julien de Lampon, St Geniès, Ste Mondane, Salignac-Eyvignes, Simeyrols,
Veyrignac*

Communauté de Communes du pays de Fénelon
Service Public d'Assainissement Non Collectif

Liste des points contrôlés :

CONTRÔLE RÉGLEMENTAIRES	OUI	NON	NV
- Implantation de l'ANC à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits destiné à l'alimentation en eau potable.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Contact direct possible avec les eaux usées non traitées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Ruissellement d'eaux non traitées vers des terrains voisins.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Eaux usées produites non collectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Prolifération d'insectes aux abords de l'installation dans la zone de lutte contre les moustiques.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Nuisances olfactives récurrentes.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Fermeture des ouvrages non sécurisée (défaut de résistance structurelle ou absence de dispositif de sécurisation).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<i>Observations : La fosse septique n'était pas accessible le jour de la visite.</i>			
- Collecte partielle des eaux usées ou absence d'un élément constitutif de la filière d'assainissement.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Il est probable qu'une partie des eaux ménagères de l'habitation soit directement raccordée sur la tranchée d'épandage sans passer préalablement par le bac à graisse. A vérifier.</i>			
- Cas des toilettes sèches : absence d'une installation de traitement des eaux ménagères.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Installation non adaptée au flux de pollution à traiter dans un rapport de 1 à 2.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Evacuation des eaux pluviales vers le dispositif d'ANC.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Pas de gouttières autour de l'habitation, les eaux pluviales s'écoulaient directement en surface de terrain.</i>			
- Conditions d'emploi du dispositif non respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Mauvais écoulement des eaux jusqu'aux dispositifs et à travers les dispositifs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Élément de la filière ne remplissant pas du tout sa mission.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Cas des filières électromécaniques : dispositif électrique associé défectueux.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Pas de filière électromécanique.</i>			
- Cas des filières électromécaniques : micro bullage non homogène (présence de grosses bulles d'air ou absence d'aération).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des filières électromécaniques : recirculation des boues (si visible).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des cultures libres (et SBR) : présence de bulles de gaz dans le clarificateur.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des toilettes sèches : règles d'épandage non respectées.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Cas des filières électromécaniques : signe d'usure des éléments.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Accessibilité et dégagement des tés ou regards contraignants.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Etat des couvercles/boîtes : présence de corrosion (mauvaise ventilation des ouvrages).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>Observations : Pas de corrosion sur le couvercle du bac à graisse. Celui de la fosse septique n'était pas accessible.</i>			
- Défauts liés à l'usure des dispositifs (fissures, corrosion, déformation).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Entretien régulier des dispositifs et curage des canalisations non réalisés (sur la base des documents fournis).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Communauté de Communes du pays de Fénelon

Place de la Mairie - Pôle de Services Publics 24590 SALIGNAC-EYVIGUES
 Téléphone : 05 53 30 43 57 ~ spanc@paysdefenelon.fr

Archignac, Borrèze, Calviac, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoules, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac, Prats de Carlux, St Crépin et Carluet, St Julien de Lampon, St Geniès, Ste Mondane, Salignac-Eyvigues, Simeyrols, Veyrignac

Communauté de Communes du pays de Fénelon

Service Public d'Assainissement Non Collectif

- Niveau de boues anormal.

Observations : La fosse septique n'était pas accessible le jour de la visite.

- Nettoyage des bacs dégraisseurs et des préfiltres à réaliser.

Observations : Le bac à graisse était propre le jour de la visite.

- Accumulation anormale de graisses et de flottants.

- Cas des filières plantées : Faucardage des roseaux non réalisé

PRÉTRAITEMENT

OUI NON NV

- L'ouvrage est-il accessible?

Observations : Le bac à graisse est accessible, la fosse septique ne l'est pas.

- Le tampon est-il accessible?

- Le prétraitement est-il accessible?

- Y a-t-il une dégradation constatée? si oui, préciser.

- Présence d'odeur?

- L'écoulement des eaux au sein de l'ouvrage se fait-il correctement?

- Les équipements électromécaniques sont-ils en état de marche?

Observations : Pas d'équipement électromécanique.

Fosse

- La hauteur de boues est-elle supérieure à la hauteur utile de la fosse?

Observations : La fosse septique n'était pas accessible le jour de la visite.

Ventilation

- La ventilation fonctionne-t-elle correctement? Si non, préciser.

Préfiltre

- Le tampon du préfiltre est-il accessible?

Observations : Pas de préfiltre décolloïdeur séparé.

- Dégradations constatées? Si oui, préciser.

- Présence du matériau de remplissage adapté?

- Colmatage?

- L'écoulement des eaux au sein de préfiltre se fait-il correctement?

- Présence d'odeur?

TRAITEMENT

OUI NON NV

- Présence d'eau stagnante sur le regard?

- Dysfonctionnements observés? Préciser.

EVACUATION

OUI NON NV

Poste(s) de relevage

- Dysfonctionnements constatés? Préciser

- Dégradations constatés? Préciser.

Impacts

- La filière présente-t-elle des risques pour la salubrité publique? Si oui, lesquels et pourquoi.

Communauté de Communes du pays de Fénelon

Place de la Mairie - Pôle de Services Publics 24590 SALIGNAC-EYVIGUES

Téléphone : 05 53 30 43 57 ~ spanc@paysdefenelon.fr

Archignac, Borrèze, Calviac, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoules, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac, Prats de Carlux, St Crépin et Carlucet, St Julien de Lampon, St Geniès, Ste Mondane, Salignac-Eyvigues, Simeyrols, Veyrignac

Communauté de Communes du pays de Fénelon

Service Public d'Assainissement Non Collectif

- La filière présente-t-elle un impact négatif sur l'environnement? Si oui, lesquels et pourquoi.

Dispositif de traitement des eaux usées

Rejet en milieu superficiel

- Etat de l'exécutoire et résultat des analyses effectuées.

Rejet par puits d'infiltration

- Le tampon est-il accessible?
- Dégradations constatées? Préciser.
- Colmatage des granulats?
- Présence d'odeurs?

Communauté de Communes du pays de Fénelon

Place de la Mairie - Pôle de Services Publics 24590 SALIGNAC-EYVIGUES

Téléphone : 05 53 30 43 57 ~ spanc@paysdefenelon.fr

Archignac, Borrèze, Calviac, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoules, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac, Prats de Carlux, St Crépin et Carluçet, St Julien de Lampon, St Geniès, Ste Mondane, Salignac-Eyvigues, Simeyrols, Veyrignac

Communauté de Communes du pays de Fénelon
Service Public d'Assainissement Non Collectif

D - AVIS DU SPANC

Conclusion : Installation non conforme

- Travaux obligatoires dans un délai maximum de 4 ans
- Travaux dans un délai maximum de 1 an en cas de vente

Problèmes constatés sur l'installation :
Installation incomplète

Précisions :

Les ouvrages de prétraitement (bac à graisse, fosse septique) pourront être conservés.
Sans information sur la filière d'épandage réalisée pour les eaux vannes prétraitées de l'habitation. Pas de regard de visite le long de cet épandage.
Pas de regard de visite en aval de la tranchée d'épandage des eaux ménagères.
Il faudra s'assurer lors de la remise en eau de l'habitation, que l'ensemble des évacuations d'eaux ménagères sont bien prétraitées par le bac à graisse.

Observations :

Une fosse toutes eaux (ou septique) est un ouvrage dans lequel les boues issues des WC s'accumulent. Par conséquent, cet ouvrage de prétraitement doit être vidangé quand le niveau de boue atteint la moitié de la hauteur de la fosse.

De plus, nous vous informons que l'entreprise qui vidange votre fosse toutes eaux, doit impérativement vous fournir une facture qui doit mentionner :

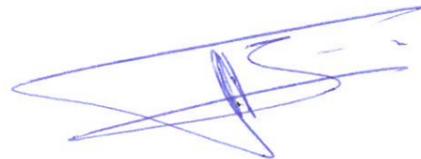
- La nature et le volume du déchet collecté
- Le lieu où les matières de vidange sont transportées en vue de leur traitement

Date estimée du prochain contrôle : /

Fait à Salignac-Eyvignes, le 15 mars 2019
Le Président de la CCPF
Patrick BONNEFON




Le technicien du SPANC
Jean-Baptiste FRAYSSE



Alain LAPORTE,
Le Maire d'Archignac




Communauté de Communes du pays de Fénelon

Place de la Mairie - Pôle de Services Publics 24590 SALIGNAC-EYVIGUES
Téléphone : 05 53 30 43 57 ~ spanc@paysdefenelon.fr

Archignac, Borrèze, Calviac, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoules, Jayac, Nadaillac, Orliaguet, Paulin, Peyrillac et Millac,
Prats de Carlux, St Crépin et Carlucet, St Julien de Lampon, St Geniès, Ste Mondane, Salignac-Eyvignes, Simeyrols,
Veyrignac

